

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre/C.D.M.D.T. 03

La vielle du père Bellot, Bourbonnais, 1960

(Indre /



Commentaire nº 26

Pas besoin de transcription, car le document présenté a été rédigé au tout début des années 1960, par le joueur de vielle dont le portrait accompagne le document. Il s'agit d'Antoine Bellot (1872 - 1964) de Souvigny (Allier), lui-même fils du vielleux François Bellot (1847 - 1931). Leur famille a conservé l'instrument, ainsi que cette lettre manuscrite, sorte de testament d'un musicien dont le vœu le plus cher semble être que son instrument continue à jouer.

Il n'existe que très peu de documents où un musicien populaire prend la plume et parle avec ses mots de sa production musicale. On voit ici l'exigence d'un vielleux pour le son de sa Nigout (un superbe instrument d'ailleurs !). Ce qui nous prouve, en passant, que l'aspect « sauvage » apprécié des vielleux qui jouent en Ré, n'est pas une constante universelle.

Cette lettre a été écrite à une époque où la lutherie de vielle était dans une impasse. À Jenzat, le dernier des Pajot ne fabriquait plus, et le facteur le plus proche et le plus fiable était effectivement Marcel Soing à La Châtre, fournisseur des « Gâs du Berry ». C'est dans ces années-là que Gaston Rivière, constatant le déficit en luthiers, a commencé à fabriquer.

Monsieur Bellot ne jouait pas dans un cadre folklorique. Son père, au début du siècle, possédait un parquet de danse. Il était tailleur de pierres de son métier, mais sa famille conserve le souvenir des rentrées d'argent non négligeables occasionnées par la musique : soixante-dix francs en une seule soirée vers 1870. Sans doute Antoine Bellot a-t-il mesuré tout au long de sa vie le lent déclin vers l'oubli de son instrument. Il est fier et triste sur ce cliché dû à Georges Guillemin, folkloriste moulinois. Il se demande peut-être qui lira ses mots, et qui remettra en jeu cet instrument.

Sa petite fille, il y a quelques années, l'a repris. Elle en joue parfois dans les réunions familiales, et s'est souvenue de quelques airs du répertoire de son grand-père. Comme quoi il est utile d'écrire des lettres...

Mots-clés

Bourbonnais / XXe / Vielle / Musique / Lutherie / Écrit du for privé / Manuscrit